



## LETTRE DE DIRECTIVES – DON D'ACTIONS COTÉES EN BOURSE

Pour initier un transfert d'actions, veuillez remplir ce formulaire avec l'aide de votre courtier qui devra par la suite envoyer une copie par courrier électronique à, et transférer les actions dans le compte de l'archidiocèse d'Ottawa-Cornwall :

Mme France Hotte, Archidiocèse d'Ottawa-Cornwall  
1209, rue Michael N., suite 200, Ottawa, ON, K1J 7T2  
Tél. : 613-738-5025, poste 314  
Électr. : [france.hotte@ottawacornwall.ca](mailto:france.hotte@ottawacornwall.ca)

### INFORMATION SUR LE DONATEUR

Nom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
(Numéro, rue et appartement) (Ville) (Province) (Code postal)

Courrier électr. : \_\_\_\_\_

### INFORMATION SUR LE COURTIER DU DONATEUR

Société : \_\_\_\_\_ Numéro de compte du client: \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
(Numéro, rue et appartement) (Ville) (Province) (Code postal)

### INFORMATION SUR LES ACTIONS OFFERTES EN DON

Nom des actions : \_\_\_\_\_ Numéro CUSIP : \_\_\_\_\_

Nombre d'actions : \_\_\_\_\_ Valeur approximative du don : \_\_\_\_\_

#### Affectation du don

Archidiocèse d'Ottawa – pour les besoins les plus urgents \_\_\_\_\_ %

Nom de la paroisse : \_\_\_\_\_ %

Directives supplémentaires : \_\_\_\_\_

Par la présente, j'autorise mon courtier de compléter le transfert des actions identifiées ci-haut à l'Archidiocèse d'Ottawa (incorporé civilement en tant que *La Corporation épiscopale catholique romaine d'Ottawa*) Compte # 66WX0WA (pour actions canadiennes) #66WX0WB (pour actions américaines) chez Courtage Direct Banque Nationale; Numéro IDUC : NBCS, Numéro de Courtier : 9752, Téléphone : 1-800-363-3511. À notez que le 0 est un zéro et non un chiffre.

Un reçu aux fins d'impôt me sera remis selon la valeur marchande des titres, à la fermeture des marchés, le jour où les actions sont transférées dans le compte de courtage de l'Archidiocèse d'Ottawa. (Numéro de charité : 12896 7353 RR 0001).

Un frais d'administration de 3% sera déduit du montant total des actions vendus avant que le calcul de l'affectation du don indiqué ci-dessus.

Signature du donneur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_